Association Syndicale Libre du Domaine de Balma

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 19 Juin 2010 et suites.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale était le suivant:

- Rapport Moral.
- Rapport financier.
- Gestion de l'espace vert et cotisations.
- Points divers sur la base de suggestions des co-propriétaires.

L'AG s'est déroulée, avant la soirée BBQ organisée par les membres de l'ASLDB, mais reportée au lendemain du fait des intempéries.

Ce CR est disponible sur le site internet de l'ASLDB : <u>www.domainedebalma.asso.ws</u> Les motions sont présentées dans l'ordre de leur vote.

Présents ou Représentés: 42, sur un total de 82. Le Quorum est atteint.

Le Président Jean-Louis DECOUX fait un exposé des actions engagées depuis la dernière AG.

Tous les gros dossiers ayant été menés à bien, ces actions relèvent plus des affaires courantes.

Rapport financier. Les débours se sont élevés à 1669,48€, les revenus sont de 137,89€. La situation nette de l'ASLDB au 31/5/2010 est positive à 9351,16€.

Le quitus moral et financier du Bureau est voté à l'unanimité des présents.

Suspension de la cotisation annuelle

Motion n° 1_2010 : la motion décrite ci-dessous acceptée à l'unanimité.

Compte tenu de la santé financière de l'Association, l'AG demande au Bureau de surseoir au recouvrement des cotisations 2010.

Entretien du Domaine

Un recensement des problèmes de voirie a été fait avec la mairie et le Grand Toulouse le 24 Juin 2010.

Rappel de quelques règles de voisinage

Il est rappelé à l'occasion de cette AG:

- Que les horaires de tonte du gazon à Balma sont
 - o En semaine de 8H30 à 12H00 puis 14H30 à 19H30
 - o Les Samedi de 9H00 à 12H00 puis 14H30 à 19H00
 - o Les Dimanche et jours fériés de 10H00 à 12H00 puis 16H00 à 18H00
- La co-propriété est soumise à un cahier des charges. Chaque propriétaire l'a reçu au moment de l'achat. Il reste disponible sur le site de l'association : www.domainedebalma.asso.ws. Ce cahier des charges est valable 30 ans et s'applique donc jusqu'en 2020!
- Une des règles essentielles, partagée et rappelée par les co-propriétaires est la préservation de l'homogénéité qui fait le chic de ce Domaine!
- L'élagage des arbres des chemins est à traiter avec les services de la mairie et du Grand Toulouse.
- La servitude entre la rue de Valmy et le chemin Bourdette doit permettre un passage. Les riverains rappellent que le chemin étant boueux, ils ont subi des désagréments dus aux décrottages des chaussures. Une lettre de relance de la mairie est à faire pour que l'empierrement du chemin soit remis

Association Syndicale Libre du Domaine de Balma

- dans l'état précédent.
- > Relances à faire concernant l'entretien de certains terrains riverains: Carcy et Mariotto (fait depuis).
- Déchets verts : il est demandé aux copropriétaires de ne sortir leurs déchets verts que la veille du passage, qui est toujours le lundi matin. Voir sur le site du Grand Toulouse :

http://www.grandtoulouse.org/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=01368335&LANGUE=0&RH=1266404751012

Le projet de bassin de rétention dans le bas de la copropriété est pour l'instant reporté.

Eco-quartier Vidailhan et bus

En marge de l'AG Mme Thérèse PICHON, 1^{ère} adjointe au maire, Déléguée à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse est intervenue pour présenter le projet d'éco-quartier Vidailhan. Nous rapportons ici ses propos et les réactions principales des participants.

Pour la 1 ère tranche : Vidailhan Nord, les habitants sont attendus entre 2012 et 2016. La 2ème tranche —Sud-devrait suivre 2 ans plus tard. L'objectif est de créer un quartier bien intégré dans la ville de Balma et qui apporte quelque chose à notre quartier.

La question principale touche aux déplacements. La vigilance, doit continuer afin de s'assurer que l'avenue du bicentenaire ne devienne pas une alternative à la rue St-jean. La municipalité, a confirmé une intention cohérente avec cette préoccupation. L'intégration de Vidailhan dans la ville repose sur une desserte adaptée en transports en commun, ainsi qu'une vraie porosité entre quartiers grâce aux circulations douces. Une voie réservée aux bus et interdite aux voitures est prévue. La cadence des bus devra être raisonnable et adaptée aux besoins.

L'enfouissement des lignes 220 000 volts nécessiterait de densifier le programme afin de faire face au surcoût de 5 millions d'euros induit par cet enfouissement. Des logements intermédiaires et de primo-accession dans des immeubles de faible hauteur sont envisagés.

A noter que, à titre individuel, MM Maretheu et Murat participent aux commissions mises en place par la mairie. Un courrier de remerciement et de vigilance a été envoyé au nom de l'ADSLB à Mme Pichon.

Démission du Bureau. Reconduction du Bureau

Le Bureau démissionne et se représente. Le nouveau Bureau est reconduit.

L'ensemble des points ayant été traité, l'AG est levée.

Le Bureau

Le bureau a reconduit l'organisation suivante :

Président :	Jean-Louis DECOUX	34, r de Valmy
Trésorier :	Alain GUITTARD	5, r du jeu de Paume
Secrétaire :	Jean-Marie PILLOT	18, r du jeu de Paume
Membres :	Mario BRENGEL	29, r de Valmy
	Jean-François DAVIAUD	5, r de Valmy
	Jean-Claude HERVIOU	5, r Jemmapes
	Jean-Pierre LE ROY	19, r Jemmapes

Allez nombreux sur le site www.domainedebalma.asso.ws

Réservez le Samedi 25 Juin 2011 pour la prochaine AG et le traditionnel méchoui.

Cette date vous sera confirmée en temps utiles.